

SESSION 2026

---

**AGREGATION**  
Concours externe

Section  
**HISTOIRE**

**Explication de texte**

*(un ou plusieurs textes portant sur le même problème historique sont soumis à la réflexion des candidats)*

Durée : 7 heures

---

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.**

**Tournez la page S.V.P.**

### INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

### AGREGATION EXTERNE - HISTOIRE

| Concours | Section/option | Epreuve | Matière |
|----------|----------------|---------|---------|
| EAE      | 1000B          | 103     | 0368    |





Rappel de la question au programme d'histoire médiévale : Théories et pratiques du gouvernement impérial du début du VIII<sup>e</sup> jusqu'au début du XI<sup>e</sup> siècle : Empire byzantin, monde islamique, Occident latin

### L'empire byzantin d'après Ibn Hawqal, géographe du X<sup>e</sup> siècle

**Source :** Ibn Hawqal, *Kitâb sûrat al-ard* (*La configuration de la terre*), texte traduit de l'arabe par J.H. Kramers et G. Wiet, tome 1, Paris/Beyrouth 1964, réédition Paris, Maisonneuve et Larose, 2001, p. 190-195.

|    |   |
|----|---|
| 1  | <p>« J'ai entendu raconter ce qui suit par (<i>un ancien prisonnier des Byzantins</i>) 'Abû l-Husayn Ibn 'Abd al-Wahhâb de Tell Mûzanî, homme ayant dépassé la centaine d'années, esprit très judicieux et très cultivé : « Je fus conduit, dit-il, de Kamkh, ville byzantine d'une assez grande importance et prospère, à Constantinople, par le service de la poste impériale. (...) Pendant tout ce voyage et également avant et après cette expédition, j'étais tout le temps appliqué à recueillir des renseignements auprès des volontaires du Diyâr Rabî'a, de ceux qui avaient formé des compagnies de brigands, tant musulmans que byzantins, à cause de leur connaissance du pays et de leur expérience des passages faciles, et auprès des prisonniers rachetés, j'ai ainsi été mis au courant des revenus de l'empire byzantin, des contributions encaissées par le souverain, des droits fiscaux qui leur revenaient chaque année en vertu des règlements établis depuis les temps anciens. Je trouvai alors que la somme était inférieure de plus de moitié aux recettes fiscales du Maghreb<sup>1</sup>, et je constatai que les gratifications et les taxes pesant sur les différentes régions étaient plus ou moins élevées, selon les grades des administrateurs. Parmi les impôts donnant le rendement le plus fructueux et les sources de richesses les plus abondantes, il y a la contribution levée sur Trébizonde et Antalya. Elle consiste en un prélèvement sur tout ce qui arrive du territoire de l'Islam (<i>mamlakat al-islâm</i>), à savoir ce qui est pris sur les côtes de Syrie et sur les navires des musulmans, le butin fait sur les navires de combat, les vaisseaux de guerre et les galères, enfin sur le produit de la vente des prisonniers musulmans, de leurs bateaux et de leurs marchandises, le tout frappé d'une taxe impériale. Le fonctionnaire préposé à la perception s'approprie des sommes encore plus considérables que la part de l'empereur sur les prix des marchandises, des bateaux et des captifs musulmans.</p> <p>Plusieurs personnes dignes de confiance et connaissant bien la situation du pays byzantin, pour y avoir séjourné, m'ont rapporté, en accord avec l'information donnée</p> |
| 5  |   |
| 10 |   |
| 15 |   |
| 20 |   |
| 25 |   |

<sup>1</sup> Allusion au califat fatimide qui est encore centré sur l'Ifrîqiya quand Ibn Hawqal, qui lui est très favorable, écrit ces pages.

|    |   |
|----|---|
| 30 | <p>par ʿĪsā ibn Habīb al-Najjār, qu'on a aboli la taxe levée à Antalya par le commandant de la flotte de ce port, qui était chargé de faire des incursions dans le territoire de l'islam. Quelques années avant cette suppression, alors que les Byzantins étaient complètement favorisés par leurs victoires sur les musulmans, après l'année 320 (932), cette taxe se montait à trois cents quintaux d'or, ce qui faisait avec les autres droits et gratifications additionnelles, trente mille dinars et cent prisonniers par an. Après cela, le relâchement des marches frontalières s'accroît et elles furent en proie au désordre. Les révoltes et la tyrannie du pouvoir firent disparaître tout sentiment d'honneur chez les dirigeants, et la taxe fut alors perçue directement.</p> |
| 35 | <p>Les administrateurs préposés à la perception de cet impôt d'Antalya s'appliquaient à y maintenir la bonne conduite, le respect de la religion, le zèle pour la guerre sainte, et à prôner une résistance opiniâtre aux musulmans. Ils envoyaient leurs bateaux sur le territoire de l'islam pour s'y livrer au commerce, tandis que leurs agents parcouraient le pays en prenant secrètement des informations et en recueillant des renseignements</p>   |
| 40 | <p>précis, après quoi ils repartaient. De cette façon, ils rapportaient des indications sur la situation du pays d'après leurs expériences, ce qui les mettait à même de connaître les points vulnérables et de pouvoir pénétrer dans l'intérieur du pays, ses plaines et ses montagnes. Tout ceci au vu et au su des gouvernants de l'islam qui, pour la plupart, les secondaient dans leurs désirs et renforçaient l'ennemi par une arme excellente et un</p>   |
| 45 | <p>outil précieux, espérant tirer profit de ce trafic avec l'empire byzantin. Mais le bénéficiaire était misérable, et cependant le feu qui couvait les menaçait, la ruine guettait leurs gains, et les oiseaux de mauvais augure rôdaient autour d'eux, prêts à fondre sur eux.</p> <p>(...)</p>   |
| 50 | <p>Le montant, pour l'empereur, des taxes prélevées sur les marchandises arrivant à Trébizonde ou en sortant, y compris ce qui revenait au fonctionnaire préposé à l'administration de ces douanes, en gratifications levées sur les commerçants de cette ville, s'élevait à une somme qui, au dire de la plupart de mes informateurs, n'a pas atteint, depuis que ces taxes sont rétablies, à partir de la prise de Malatia, Shimsat et</p>  |
| 55 | <p>Hisn Ziyad, la somme de dix quintaux d'or.</p> <p>Voici la méthode employée pour lever un tribut pendant les incursions contre les musulmans par mer, avec des vaisseaux de guerre, des navires de combat et des galères : chaque village situé à proximité de la mer est visité et chaque foyer, c'est-à-dire chaque maison, est imposé à deux dinars. Ces sommes sont réunies et chaque homme enrôlé pour une expédition maritime reçoit douze dinars. Il pourvoit à son entretien avec le</p>   |

|    |  |
|----|--|
| 60 | butin qui lui tombe sous la main, mais il n'a aucune part du butin constitué par le prix de vente des musulmans ou des marchandises capturées, car tout cela revient entièrement à l'empereur. L'informateur poursuit : lorsque les marins ont touché leur   |
| 65 | solde, ils réparent les bateaux et les agrès, ou les carcasses des vieux navires qu'ils désirent remettre à neuf, dans leurs arsenaux. L'argent qui reste du montant recueilli de la façon décrite est emporté par l'amiral dans son expédition contre le territoire musulman : il le dépense à sa guise après avoir mené à bien l'entreprise projetée. Pour   |
| 70 | les raids par terre, l'empereur des Byzantins ( <i>al-malik al-Rûm</i> ), Nicéphore, prenait de chaque foyer habité par un notable possédant des serviteurs, du grand et du petit bétail, des terres et des champs cultivés, un tribut moyen de dix dinars en espèces d'or. À ceux qui, par leur capacité, étaient au-dessus de cette dernière catégorie, il imposait l'envoi d'un homme avec ses armes, ses montures, ses écuyers, ainsi que trente dinars pour ses   |
| 75 | vivres et son entretien. C'est de cette manière que Nicéphore organisa ses expéditions contre les musulmans : il ne distribua point les fonds de son Trésor, ne fit aucun prélèvement sur sa propre fortune, et n'y consacra pas davantage de ses revenus, mais en rassemblant ces fonds et en engageant ces dépenses, il réalisa des sommes dans les territoires de l'Islam et qu'il rapportait en le thésaurisant de cette manière. Cette façon  |
| 80 | d'amasser de l'argent fut cause que les chrétiens le détestèrent, haïrent son pouvoir, s'irritèrent contre ses hommes de confiance, ayant peur qu'il ne tentât de reprendre contre le territoire de l'Islam des projets qu'il avait tant à cœur. Ce fut pour eux une raison de l'assassiner et un prétexte pour justifier leur action contre lui.  |
| 85 | <p>(...)</p> <p>L'Empire byzantin apparaît à beaucoup de musulmans cultivés et d'auteurs d'ouvrages comme très différent de ce qu'il est en réalité. En effet, il est dans une situation précaire ; sa puissance est insignifiante, ses revenus sont médiocres, ses populations d'humble condition ; la richesse y est rare, ses finances sont mauvaises et ses ressources</p>   |
| 90 | sont maigres. Pour ceux qui sont doués du moindre discernement et possèdent un minimum de connaissances, qui ont scruté la réalité des choses et ont le souci d'étudier les diverses régions de la terre, les États avec leur population et leurs revenus, l'Empire byzantin n'approche pas l'importance du Maghreb, ni sa puissance ; il en est loin et ne peut lui être comparé d'aucune manière. J'ai parlé des tribus berbères dispersées dans les steppes du Maghreb, qui dépassent de plus du double le nombre des habitants des diverses régions de l'empire grec, et j'ai insisté sur leur force, leur vigueur, leur degré d'endurance et d'énergie. Lorsqu'une armée berbère, venant du Maghreb, pénètre dans |

|     |  |
|-----|--|
| 95  | le pays byzantin, elle le dévaste et le ravage, y porte la destruction et l'anéantit, si bien qu'une petite troupe s'infiltrant dans leurs régions les épuise. C'est ainsi que les Maghrébins ont imposé aux habitants de la Calabre un tribut annuel de plusieurs milliers de dinars qu'ils lèvent sur eux. Il était autrefois le double de ce qu'il est actuellement, ayant été réduit de moitié par 'Ubayd Allâh, le seigneur du Maghreb, en raison du passage par le territoire byzantin à Constantinople de femmes se dirigeant |
| 100 | vers le Maghreb, pour lesquelles il avait craint qu'elles ne fussent arrêtées par le maître de l'Égypte, et qui arrivèrent pleines de reconnaissance pour l'empereur alors régnant. Mais l'Islam dans l'état des esprits et des cœurs de ses adeptes est moralement désuni. Le désordre, la fréquence des révoltes et des rébellions, les luttes intestines dans lesquelles les musulmans passent leur temps, laissent le champ libre aux Byzantins et   |
| 105 | leur permettent de porter la main sur ce qui leur était jusque-là fermé et d'avoir des ambitions qui leur étaient jusque-là interdites ».  |